LE PETIT CANARD du Port

MAI 2021

Association des Plaisanciers de Royan

La gazette de l'association

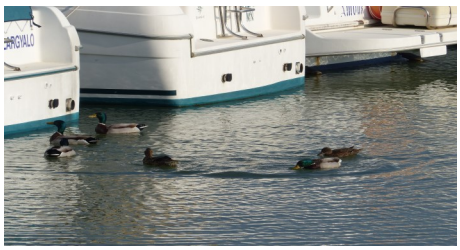

Pendant le couvre-feu, le « Petit Canard du Port » a bien occupé ses soirées.

SOMMAIRE

P1: Le mot du Président
Rappels et annonces
P2: Informations
La cuisine du pêcheur
P3: La pêche à pieds
Nouvelles de la mer
P4: Les activités de l'A.P.R.

CORDOUAN

Le roi des phares est toujours candidat pour le « Patrimoine mondial de l'UNESCO ».
La délibération du comité se fera dans la quinzaine de fin juillet.

Venez participer à:

L'EXTRÊME CORDOUAN

Rejoignez le dispositif de sécurité sur l'eau avec votre bateau: semi-rigide, vedette ou voilier, les 2-3-4 juillet.

Informations auprès de NICOLAS:
Tel: 06-75-99-57-49

UNE REUNION SECTION VOILE EST PROGRAMMEE LE 12 JUIN A 10 H. DANS LE LOCAL DU CLUB

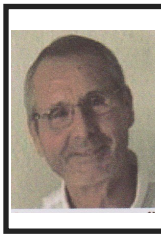

Pour ceux qui l'on connu et estimé, nous faisons part du décès de Monsieur BAFFOS, décédé à son domicile, le 04 mai 2021 à l'âge de 75 ans. L'APR présente toutes ses condoléances à sa famille.

Le mot du PRESIDENT

Le retard d'un mois pour la parution de cette édition est due aux modifications des directives gouvernementales, pour établir le calendrier des manifestations.

Celui-ci en page 4 n'est pas encore complet et les renseignements manquants vous seront communiqués en temps utiles par SMS.

Nous avons réussi à tenir notre assemblée générale dans le respect des gestes barrières, dans une ambiance sereine avec la participation des personnalités impliquées.

Le compte-rendu de cette assemblée est diffusé dans la lettre de l'APR.

Le conseil d'administration est maintenant opérationnel avec les charges de chacun, bien définies. Voir page 2.

Monsieur Jean– François REGNIER a été conforté au poste de Secrétaire général et monsieur Pierre BEAUDOUX à celui de Trésorier.

Je tiens à nouveau à remercier les membres sortants qui se sont impliqués pendant de longues années pour le bien de notre association et qui, malgré leur départ se propose toujours pour une aide éventuelle en cas de besoin.

En ce début de saison je vous souhaite à tous de belles navigations et de belles prises pour nos amis pêcheurs.

Jacques VAN MACKELBERG

L'HERMIONE sera fin mai en cale sèche pour entretien et du 17 au 23 juin à LA ROCHELLE.

Toutes les cartes d'adhérents ont été rapatriées au local du club de l'A.P.R. et seront envoyées aux adhérents

Les réunions pour la pêche, reprendront leur cours à partir du 03 juin 2021

ASSEMBLEE GENERALE:
Enfin celle-ci a pu avoir lieu

Après 2 ans de fonctionnement, cette assemblée générale vient à point pour entériner le travail réalisé, malgré les conditions sanitaires.

Le rapport du président, dans la lettre de l'A.P.R. vous instruira des travaux effectués par l'association, par la mairie, le port et le syndicat mixte.

Les personnalités administratives étaient présentes; nous les en remercions beaucoup.

L'association est donc dirigée, après modification des statuts par 15 administrateurs maximum.

Le Président: Jacques VAN MAKELBERG
Le vice-Président: Bernard FEYTE
Le Secrétaire général: Jean-François REGNIER
Le Trésorier: Pierre BEAUDOUX

Et 7 autres administrateurs, qui sont: Messieurs

DELAGE, GERVAIS, MARCHAND, PAZIOT, RENAUDEAU, TROUART, VIDAL.

LE MASSACRE DES DAUPHINS

Dès janvier, la série noire des cadavres de dauphins commence.
Les animaux autopsiés montrent des traces d'agonie par asphyxie. 570 cadavres de dauphins ont été trouvés sur le litoral atlantique depuis le début du mois de janvier. Or il ne faut pas oublier que 75% des cadavres restent en mer. Les actions de pêche sont au moins responsables de 50% des captures.

Le ministère de l'agriculture précise que la déclaration de capture, dite accidentelle, est obligatoire. Ces données déclaratives sont exclusivement utilisées à des fins de connaissances scientifiques.

La PÊCHE AU THON: **Le projet d'arrêté présenté définit:** La période de demande d'autorisation de pêche de loisir du thon rouge, que ce soit pour la capture ou le pêcher-relâcher, est comprise entre le 23 mars et le 31 mai 2021. Que la pratique du pêcher-relâcher est autorisée du 1er juin au 15 novembre 2021.Que la capture, la détention à bord et le débarquement sont autorisés :

- Sur une première période de pêche allant du samedi 3 juillet 2021 au dimanche 29 août 2021.
- Sur une seconde période de pêche allant du lundi 13 septembre au vendredi 01 octobre 2021.
- **VOIR LA SUITE SUR: MINISTERE DE L'AGRICULTURE Rubrique pêche au THON**

RILLETTES DE TRUITE SAUMONEE

- 350g Truite saumonée
- 1Yaourt nature
- 1Citron
- 2Oignons nouveaux avec leurs fanes +1pincée Estragon

Faites cuire les filets vapeur, puis laissez-les refroidir. Écrasez-les à la fourchette en intégrant le yaourt, le jus du citron, les oignons et leurs fanes, et l'estragon ciselé. Salez et poivrez. Placez au frais avant de déguster sur des feuilles d'endives.

Les conditions de sorties pour la navigation et la pêche n'ont pas été celles des beaux jours. Quelques grandes marées ont malgré tout permis de s'approvisionner en palourdes et en coquillages sauvages.

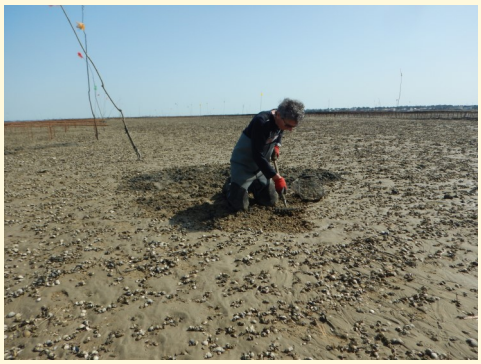

La pêche à pieds, ou à genoux, n'est pas toujours de tout repos. Armés de différents types d'outils, il faut débusquer l'animal après observation du sol ou gratter ce sol à des profondeurs différentes en fonction de ce que l'on recherche. De plus, il est possible également de devoir soulever des pierres ou rochers, (qu'il faut remettre en place), pour trouver certains crustacés ou bivalves. D'où une connaissance des mœurs de tout ce petit peuple de la mer. Mais quel régal pour les papilles au moment de la dégustation.

Ce plaisir nous fait oublier les courbatures pendant cette recherche, mais le lendemain au réveil, on ne saute pas du lit, et l'on chauffe tous ses muscles endoloris avant le départ de la journée.

Mais quel bonheur de passer des heures dans un décor magique, seuls au mode, pourrait-on croire!

Et quel plaisir de déguster entre amis des produits, on en peut plus frais!

L'ENVASEMENT DE L'ESTUAIRE:
RAPPEL:

Le bouchon vaseux a d'énormes conséquences sur l'écosystème.
Plus il est épais, plus la teneur en oxygène diminue.
Depuis 40 ans, la température de l'eau a augmenté de 2,3°. Lorsqu'elle est supérieure à 25°, que le débit des fleuves s'affaiblit, que des jours se suivent avec des faibles coefficients de marée, l'oxygène chute dangereusement.

SUITE :

Les particules blessent les poissons au niveau des branchies, d'autant plus que la chaleur les oblige à ventiler davantage. La chaleur augmente les effets nocifs des polluants (métaux, pyralènes, produits phytosanitaires, médicaments…) accroissant leur effet cocktail.

-Les stocks de poissons ont été divisés par trois.
-Un réchauffement climatique de 1,5 à 2,8 degrés est prévu d'ici 2050.
-Donc évaporation et évapotranspiration augmentées de 10 à 30 % en 2050.
-L'élévation du niveau marin de 15 à 30 cm. d'ici 2050 augmentera la remontée de la marée et par conséquent, la salinisation des fleuves.

IL FAUT L'IMPLICATION DE TOUS POUR S'ADAPTER A UNE RESSOURCE MOINDRE:

L'EAU DEVENUE VITALE

OLERON: toujours d'actualité, mais très controversé. Le dossier est porté devant le conseil d'état….A suivre.

Association des Plaisanciers de Royan
Calendrier des manifestations 2021

Sujettes à modifications en fonction des conditions sanitaires gouvernementales

Dates	*Manifestations*	*Lieux/renseignements*	*Contacts/inscriptions*
Vend. 11 juin	Fête des voisins des pontons (45 places maximum)	19h. au club de l'APR Sur inscription	A. ANCELLE 06 16 76 56 63 S. FERRANTI 06 16 23 82 21
Sam. 19 juin au dim. 23 juin	Fête du fleuve à BORDEAUX	Bulletin d'inscription au local	**A DETERMINER**
Samedi 12 juin	Réunion SECTION VOILE	À 10h au Club de l'APR	J. VAN MACKELBERG 07 49 12 07 04
Sam. 10 juillet	Journée SECURITE	SNSM - APR – Quai des sabliers	Arnaud GAYRIN Bernard MOYSAN
A DE-TERMINER	Sécurité + Règlementation en mer	10h au club de l'APR	**A DETERMINER**
Sam. 17 juillet	Journée portes ouvertes et vide-bateaux	Devant la Société des Régates	J. VAN MACKELBERT 06 75 94 20 42 B. FEYTE 06 81 21 34 28
Jeudi 22 juillet	Matelotage (Apportez un cordage)	17h. 30 au Club de l'APR	Damien APR: 07 49 12 07 04
Vend. 6 août	Cocktail de l'amitié Réservé aux adhérents	19h sur la terrasse de la Société des Régates	J. VAN MACKELBERT 06 75 94 20 42 J.F REGNIER 06 07 53 81 35
A DE-TERMINER	Les 6 heures de Royan	Plan d'eau de Royan	J. HUBERT 06 10 47 27 87
Sam. 7 août	Concours de pêche « open »	Règlement au club APR Pesée des poissons 18h00 puis remise des lots.	J. VAN MACKELBERG 06 27 70 23 89 Ch. PINAUD 06 80 63 36 34
Sam. 21 août	Sortie plage/banc de sable du phare de CORDOUAN et/ou MORTAGNE En fonction de la météo.	MORTAGNE: inscription sur le site de l'A.P.R. Apporter son pique-nique.	Ph. VIDAL 06 11 11 30 24 S. FERRANTI 06 16 23 82 21
Sam. 4 sept.	Trophée Jean-Paul TARDY	Rallye côtier	J. HUBERT 06 10 47 27 87
Sam. 18 sept.	SORTIE MARENNES	Musée de l'huître	A. ANCELLE 06 16 76 56 63
Dim. 03 oct.	Concours de pêche limité par zones	Règlement au club APR Pesée des poissons à18h00 puis remise des lots.	J. VAN MACKELBERG 06 27 70 23 89 Ch. PINAUD 06 80 63 36 34

Le forum des associations aura lieu (toujours en fonction des conditions sanitaires), le 18 et/ou 19 septembre dans le gymnase PELLETAN à la Maison des Associations, 61 bis rue Paul DOUMER à ROYAN

Gazette réalisée par l'A.P.R., 12 quai de l'Amiral Meyer, Voûtes du Port 17200 ROYAN
Rédaction et Mise en page : Hervé TROUART
Tél.: 07 49 12 07 04 Courriel : apr17200@gmail.com Site Internet : asso-plaisanciersroyan.fr